



La formation : un outil pour améliorer votre revenu

Le service élevage de la Chambre d'agriculture de la Moselle propose différentes formations aux éleveurs du Grand Est. Celles-ci sont, pour les chefs d'exploitation, financées en partie ou totalement par le fonds d'assurance formation VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant). Les exploitants agricoles peuvent également bénéficier d'un financement pour former leurs salariés grâce à l'OCAPIAT (anciennement FAFSEA).

Depuis une quinzaine d'années maintenant, le service élevage de la Chambre d'agriculture de la Moselle propose des formations aux éleveurs du Grand Est. Tout a commencé avec un

groupe d'éleveurs en conduite Bio qui ont émis le besoin de formation sur des méthodes alternatives auprès de leur animateur chargé de missions élevages à la Chambre d'agriculture de la Moselle. Des formations d'initiation puis de perfectionnement ont eu lieu sur l'ensemble du territoire mosellan, accueillant des éleveurs Bio et également par le bouche à oreille des éleveurs en agriculture conventionnelle.

L'homéopathie, la phyto-aromathérapie et la géobiologie étaient les premiers thèmes proposés ; ensuite l'éventail des formations s'est agrandi avec les thèmes de la reproduction en élevage laitier, l'alimentation des bovins laitiers, la qualité du lait, la traite robotisée entre 2012 et 2015 ; et plus récemment avec la gestion de l'herbe et des prairies, la méthode Obsalim (nourrir ses animaux en adaptant la ration par l'observation de signes sur son troupeau), le parage bovin, le dressage des chiens de troupeau, le parasitisme chez les bovins, l'acupuncture, l'ostéopathie et la relation Homme-Animal. Sur tout le département de la Moselle, ce sont



Le service élevage de la Chambre d'agriculture de la Moselle propose des formations sur l'utilisation de méthodes alternatives en élevage. photo Chambres d'agriculture

500 stagiaires qui ont été formés en 2023, sur une totalité de 56 formations (aux thématiques variées) organisées par la Chambre d'agriculture. Le taux de satisfaction global de ces formations est de 88,4 %.

Les formations ont lieu majoritairement d'octobre à mars. Les précédentes campagnes, des formations ont été organisées pour répondre à la demande des éleveurs : acupuncture, ostéopathie, utilisation des plantes et des huiles essentielles, la géobiologie, relation Homme-Animal...

Pour la prochaine campagne, de nouveaux thèmes sont en cours d'élaboration comme l'ambiance en bâtiment d'élevage, projet robots de traite, ou encore d'autres sujets répondant au changement climatique.

David PAULY, conseiller technique - Service élevage

Chambre d'agriculture de la Moselle
David PAULY
Tél. 06 88 13 67 74
david.pauly@moselle.chambagri.fr

Pour 2024, sont proposées aux éleveurs les formations suivantes :

• Soigner mes animaux par l'acupuncture - initiation, les 13 et 15 février (formation ouverte à toutes les espèces)

Intervenante : Nayla Cherino-Para

• Soigner mes animaux par l'acupuncture, développement du ressenti (perfectionnement), les 14 et 16 février

Intervenante : Nayla Cherino-Para

• À vos cages, prêts, parez ! Perfectionnement, le 20 février 2024

Intervenant : Jérôme Marie

• À vos cages, prêts, parez ! Initiation, le 29 février et 7 mars 2024

Intervenant : Jérôme Marie

• Perfectionnement à l'ostéopathie en élevage en mars 2024

Intervenante : Lila Achard

• Le comportement des ruminants et la relation Homme-Animal (Initiation et perfectionnement) en décembre 2024

Intervenante : Marie-Christine Favé

Si l'une ou l'autre de ces formations vous intéressent, n'hésitez pas à en parler à vos interlocuteurs de la Chambre d'agriculture (techniciens, conseillers, agents de pesée, etc.) ou appelez le service Form'Agir au 03 87 66 12 48. D'autres formations peuvent être organisées à votre demande, faites nous part de vos besoins et de vos idées ! Se former, c'est évoluer, progresser, élargir ses compétences, s'épanouir dans son métier d'éleveur et anticiper l'avenir.

Comité de rédaction du 09/02/24 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente ; E. Berton, Directeur ; C. Marconnet, A. Barth, A. Gresset, G. Thouvenot, G. Panarello, D. Pauly, L. Reichard, I. Berger.

Vos prochaines formations MARS-AVRIL 2024

FORM'AGIR

Se former pour mieux agir

Dernières places :

- ▶ Prévenir les risques de chutes de hauteur, 3 sessions : 26 fév 2024, à Valmestroff / 27 fév 2024 à Vatimont / 28 fév 2024 à Niderviller
- ▶ Parage des bovins
Initiation : 29 fév et 7 mars 2024, secteur CENTRE/SUD Moselle
Perfectionnement : 20 fév 2024, secteur CENTRE/SUD Moselle
- ▶ Gérer en sécurité la contention des bovins, 23 février 2024, à Thionville
- ▶ Et si j'installais un robot de traite ? 20 fév 2024 à Morhange
- ▶ Maîtriser la fabrication de ses fromages à pâte molle, 19 et 20 fév 2024, lieu à définir
- ▶ Maîtriser et perfectionner ses techniques d'affinage, 21 et 22 fév 2024, lieu à définir
- ▶ Photovoltaïque : et si c'était pour vous ? 29 fév 2024 à Morhange
- ▶ Réunir toutes les conditions favorables à une transmission réussie de son exploitation, 15 et 22 fév Morhange / 11 et 20 mars 2024 à Sarrebourg
-
- ▶ Créer ou mettre à jour mon document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), 07 mars 2024 à Metz
- ▶ Sauveteurs Secouristes du Travail - initial (SST), 11 et 18 mars 2024, lieu à définir en Moselle

- ▶ Le B.A.-BA de la comptabilité et de la gestion du chef d'entreprise agricole, 5 mars 2024 à Metz
- ▶ En route pour ma certification HVE, mi-mars 2024 à Morhange
- ▶ Réunir toutes les conditions favorables à une transmission réussie de son exploitation, 15 et 22 fév Morhange / 11 et 20 mars 2024 à Sarrebourg
- ▶ Aborder le changement climatique dans le cadre des fermes pédagogiques, 12 mars 2024 en Lorraine
- ▶ Hygiène de base pour les ateliers de transformation, date à définir en Moselle
- ▶ Maîtriser la réception et le mirage dans un centre de conditionnement d'œufs (ALPA), 18 avril 2024 à Haroué

Retrouvez les programmes et toute notre offre sur notre site : formagir.chambres-agriculture.fr

Contact Equipe Form'Agir : contact@formagir.chambagri.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des actions suivantes :
Actions de formation,
Bilans de compétences

